



Evreux, le 17 février 2015

**Signature de la convention de revitalisation du centre-bourg et de de
la convention du FISAC entre l'État et la commune de Pont -Audemer
Mairie de Pont-Audemer
Mercredi 18 février 2015 - 14h30**

Le préfet communique

Je participerai mercredi 18 février, à 14h30, à la signature des conventions de revitalisation du centre-bourg et de la 3ème tranche du FISAC entre l'Etat et la commune de Pont-Audemer.

La revitalisation du centre bourg

Un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner de façon expérimentale la revitalisation de centres-bourgs, a été lancé le 23 juin 2014, par Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, et George Pau-Langevin, ministre des Outre-Mer.

L'objectif est de dynamiser l'économie des bassins de vie ruraux et périurbains, en développant des activités productives et résidentielles, d'améliorer le cadre de vie des populations, en offrant notamment des logements de qualité et un meilleur accès aux services de proximité et également d'accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

Parmi les 300 dossiers présentés par des communes et intercommunalités, 54 projets ont été retenus et seront soutenus par l'Etat à hauteur de 40 millions d'euros par an. Pont-Audemer est le seul territoire lauréat en Haute-Normandie. Le projet consiste à renforcer le rôle de centralité exercé par la ville de Pont-Audemer dans le Pays de Risle Estuaire et plus largement de contribuer à structurer l'espace rural compris dans le triangle des agglomérations normandes caennaise, rouennaise et havraise.

L'Etat, par le biais du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) mobilisera 291 846 euros pour cette opération pour la période 2015-2017.

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

La ville de Pont Audemer, marquée par la fermeture d'entreprises importantes, dispose cependant de nombreux atouts. Forts de ce constat, et conscients de la nécessité de redynamiser cette zone d'emplois, l'Etat, la Communauté de communes et la ville de Pont Audemer ont uni leurs efforts afin de mettre en œuvre une opération collective de modernisation, conduite dans le cadre du FISAC. Elle vise à conforter le commerce et l'artisanat, permettant ainsi à un certain nombre d'entreprises commerciales ou artisanales vieillissantes de se moderniser afin de répondre aux attentes des consommateurs et éviter l'évasion commerciale vers d'autres pôles commerciaux. Outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services, elle vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de [très petites entreprises](#).

Cette opération collective de modernisation s'est réalisée en trois tranches comprenant chacune des actions en fonctionnement et en investissement dont les aides directes aux entreprises. Les deux premières tranches représentaient plus de 570 000 € de crédits et la dernière tranche 73 834 €.

Je me rendrai ensuite, à partir de 15h30, successivement sur les sites des entreprises Riou Glass et Gastebois à Bouleville.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35